



COMMUNE DE BRENNILIS
COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE
RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2012

1. Le Comité consultatif Centrale nucléaire de la commune de Brennilis s'est réuni en mairie le 27 septembre 2012 pour préparer la réunion de la CLI des Monts d'Arrée programmée pour le 2 octobre à Quimper.
2. Étaient présents: Bernadette Lallouet (Vivre dans les Monts d'Arrée), Olivier Deplace (CFDT), Jean-Victor Gruat – président du Comité consultatif - et Sylvie Birhart (représentants de la Commune de Brennilis au sein de la CLI). Le maire de Loqueffret, François Kergoat et René Pierre Bolan (Bretagne Vivante) s'étaient excusés. Assistaient également aux travaux M. Jean-Christophe Couty, directeur du site nucléaire et M ; Olivier Herry, conseiller de la municipalité de Brennilis pour les questions nucléaires.
3. **Compte rendu de la réunion du Bureau de la CLI, 14 septembre 2012** – Le compte rendu officieux du Bureau de la CLI, auquel avaient participé Olivier Deplace et Jean-Victor Gruat, avait été transmis à tous les membres du Comité consultatif. Ces derniers ont confirmé l'intérêt pour un certains nombres de points, ci-après énumérés, évoqués au Bureau et qui mériteraient d'être portés à la connaissance des membres de la CLI :
 - 3.1. **Préparation de l' « après démantèlement »** Deux étudiantes, l'une en Paysages (Ecole de Versailles), l'autre en Architecture ont déjà consacré leur travail de fin d'études à l'aménagement futur du site des Monts d'Arrée. Le travail de Mlle Brun (Ecole supérieure des Paysages) a été remis à la municipalité de Brennilis et au directeur du Site en version papier – il lui sera demandé de fournir une version électronique plus facile à diffuser aux différents intéressés. Mlle Milin (Architecture) viendra présenter son travail (reposant sur l'eau) en mairie de Brennilis le 12 octobre à 18 heures. Les membres intéressés du Comité consultatif sont également invités. Au moment où EDF envisage la cession à la Communauté de communes de la Maison du lac, il est d'autant plus important de disposer de tels travaux, permettant de commencer à appréhender quel pourrait être l'avenir d'un site des Monts d'Arrée dénucléarisé à l'horizon 2020-2025.
 - 3.2. **Accès du Public à l'information** Le Groupe de travail Information de la CLI devrait se saisir du rapport du Groupe de travail pertinent de la démarche ACN-France pour permettre son appropriation par la CLI. Alors que l'on constate un certain manque d'intérêt de pas mal d'élus membres de la CLI, ce rapport pourrait éventuellement permettre d'identifier des pistes pour pallier cette désaffection peut-être partiellement imputable à des difficultés liées à la structure même de la CLI (représentation systématique de toutes les communes considérées de proximité, même si elles n'ont jamais eu de lien direct avec la centrale, pour permettre une représentation de toutes les autres instances intéressées des différentes collèges en respectant la majorité du collège des élus, implication d'instances locales dans la conduite de débats avec des préoccupations avant tout nationales).
 - 3.3. **Briefing technique** La direction de la Centrale proposera prochainement aux membres du Comité consultatif la tenue d'une session de formation incluant une exposition illustrée sous forme de film d'animation aux opérations à venir de démontage des échangeurs de chaleur, et un briefing technique inspiré de celui effectué au profit des pompiers volontaires sur les risques d'irradiation. Cette présentation inclura également une familiarisation avec la maquette au centième du site de la centrale, illustrant sous forme de briques démontables les différentes étapes du démantèlement.
 - 3.4. **Suivi sanitaire** Le compte rendu des études conduites à proximité de Carhaix sur le possible impact sanitaire de l'usine d'incinération sur la population d'une petite commune a

fourni l'occasion de rappeler l'engagement pris lors de la réunion de la CLI d'octobre 2011 de créer un Groupe de travail sur le sujet du suivi sanitaire des populations en contact avec la centrale avant et depuis le début des opérations de démantèlement (travailleurs et riverains).

4. **Ordre du jour de la réunion de la CLI le 2 octobre 2012** – Les membres du Comité consultatif ont pris connaissance des différents points proposés à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CLI. Ils se sont demandés si les points n'ayant pu faire l'objet d'une décision formelle lors de la précédente réunion faute de quorum identifié en séance ne devraient pas être remis à l'ordre du jour.

4.1. **Suivi partagé** – Il sera intéressant d'en apprendre davantage sur les autres expériences du Conseil général en matière de suivi partagé. Ceci étant, les membres du Comité consultatif estiment qu'aucune structure ne devrait a priori être écartée de la possibilité de soumettre ses propositions de collaboration avec la CLI dans ce domaine, et qu'un réel intérêt devrait être accordé à toutes les propositions qui viendraient à être formulées.

4.2. **Actualité du site** – Les membres du Comité consultatif ont apprécié de disposer d'une information avancée par M. Couty du contenu des informations préparées à l'intention de la CLI. Ils ont formulé des remarques et posé des questions susceptibles d'approfondir et de clarifier certains aspects de cette présentation.

4.3. **Avancement de l'instruction de la demande de démantèlement complet** – Ce point sera présenté par l'ASN.

4.4. **Points divers** – La visite à Chinon aura notamment permis de se faire une meilleure idée de la qualité des travaux et du relatif dynamisme de la CLI des Monts d'Arrée, où le démantèlement prend d'autant plus d'importance que ses exigences ne sont pas occultées par celles du processus continué de production, comme à Chinon. Les membres du Comité consultatif ont pris note de la prochaine tenue d'un exercice d'alerte important sur le site des Monts d'Arrée.

Jean-Victor Gruat, 27 septembre 2012.



De g. à d. Bernadette Lallouet, Olivier Herry, Olivier Deplace, Jean-Christophe Couty, Sylvie Birhart.